

## **RAPPORT DU MAIRE**

En vertu de l'article 955 du Code Municipal, il me fait plaisir de vous présenter la situation financière de la Municipalité de St-Omer.

### **État consolidé résultats financiers 2017**

Recettes : **536 550,00\$**  
Dépenses : **571 625,00\$**  
Résultat net : **(35 075.00\$)**  
Surplus accumulé en date du 31 décembre 2017 : **224 180,00\$**

D'après le rapport du vérificateur, les états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Municipalité de St-Omer au 31 décembre 2017.

### **États des revenus et dépenses**

Le budget de l'année 2018 prévoit des recettes et des dépenses de l'ordre de 512 971,00\$. À la lumière des informations en date d'aujourd'hui, il est probable que ces prévisions soient respectées, excepté les charges en voirie municipale qui ont été un peu plus élevées que prévu en raison des coûts reliés à l'entretien et à la réparation de la niveleuse.

La subvention du MTQ pour l'entretien des chemins est passée de 112 000.00\$ à 183 000.00\$. Ces revenus supplémentaires serviront à absorber les surplus de coûts et permettront à la municipalité de réaliser davantage de travaux sur ses routes l'an prochain.

### **Réalisations année 2018**

Selon les prévisions, l'entretien normal des chemins a été réalisé. Par ailleurs, la salle communautaire multifonctionnelle a été inaugurée et est présentement fonctionnelle. À cet égard, des activités diverses de financement (vente de bois, locations, dons, etc.) ont permis de cumuler 8 167.00\$ de revenus contre 8 600.00\$ de dépenses de fonctionnement de la bâtisse. La Municipalité travaille en continu à organiser et mettre en place des activités de financement, mais le succès de la plupart de ces activités relève de la participation citoyenne et ne peut être tenu pour acquis. Il est donc possible que le résultat net de la salle fluctue d'une année à l'autre.

### **Budget 2019**

Comme par les années passées, une attention particulière sera portée à chacun des postes de revenus et de dépenses afin de maintenir un taux de taxes raisonnable.

### **Projets pour l'année 2019**

- La continuité du dossier des égouts du village.
- La mise en place d'activités de loisirs et de financement de la salle communautaire.

## **Traitement des élus municipaux**

En 2017, pour occuper leur charge politique les élus ont reçu une rémunération de base et une allocation de dépense de l'ordre de 5 916.00\$ pour le poste de maire et 1 970.64\$ pour chacun des conseillers.

## **Liste des contrats de plus de 25 000,00\$ pour l'année 2017**

- Garage Martin Fortin – Entretien des chemins d'hiver 2017-2018 – 135 549.62\$ taxes incluses.

Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous me témoignez ainsi qu'à l'ensemble du conseil municipal.

Le présent rapport a été lu lors de la séance régulière du conseil le 5 novembre 2018. Le budget pour l'année 2019 sera déposé à une séance spéciale du conseil le lundi 17 décembre 2018 à 19h à la salle du conseil. Bienvenue à tous.



---

**Clément Fortin**, maire  
Municipalité de St-Omer